

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (PAS) : soyez prêts !!!



Durée : 1/2 journée (4 heures)

Dans vos locaux

Horaire : 8h30 – 12h30

Public : Comptable, responsable RH, DAF, techniciens paie, collaborateurs du service du personnel

Pré-requis : aucun

Objectifs :

Comprendre la réforme

Maîtriser le mécanisme du PAS

Identifier les cas complexes

Préparer et anticiper sa mise en œuvre

Méthode pédagogique :

Support de formation

Exposés théoriques et cas pratiques



1. Les grands principes du prélèvement à la source

- Qu'est-ce que le PAS ?
- Enjeux et contexte de la réforme
- Identifier les revenus concernés
- Le calendrier du PAS

2. Le prélèvement à la source et la paie

- Quel taux de prélèvement à la source et comment récupérer l'information
- Le calcul du net imposable
- Identifier les risques d'erreur
- Déclarer et payer le PAS : information dans la DSN
- Correction des erreurs sur la base et sur les taux du PAS
- Les sanctions en cas de manquement

3. Le prélèvement à la source pour les TNS

- Le principe du calcul du prélèvement à la source
- Comment réaliser le prélèvement et le calcul
- Quelles sanctions en cas de non de prélèvement à la source

4. Les revenus de l'année 2018 sont-ils imposables ?

- Le principe pour l'année 2018
- Définition des revenus pour l'année 2018
- Non majoration artificielle pour les TNS et les salariés dirigeants